



Élections professionnelles du 1^{er} au 8 décembre 2022 | CAPN |
Catégorie A de la filière Bibliothèques : bibliothécaires, conservateur-trices,
conservateur-trices en chef, conservateur-trices généraux-les

ENGAGÉ·ES POUR LES PERSONNELS

Les élections professionnelles 2022 qui auront lieu la première semaine de décembre revêtent une importance considérable pour les personnels, quels que soient leurs secteurs d'activité et affectations.

En effet, **il s'agit de faire élire**, dans les CAP, les délégué·es du personnel que vous pourrez saisir en cas de décisions individuelles défavorables vous concernant, prises par les directions ou échelons hiérarchiques.

Ces possibilités de recours individuels restent indispensables à la défense des personnels.

Votre participation aux différents scrutins est donc décisive pour choisir et donner de la force à vos représentant·es du personnel.

Indépendance, opiniâtreté, expertise des situations professionnelles et des conditions de travail, projet syndical cohérent :

Faites le choix des candidat·es du SNASUB-FSU pour être représenté·e et défendu·e efficacement !

Faites le choix de délégué·es du personnel indispensables à votre représentation et défense individuelle !

Le SNASUB-FSU est le syndicat de la FSU qui syndique les collègues de la filière Bibliothèques. Les collègues des catégories A, B et C lui renouvellent leur confiance à chaque élection professionnelle car le SNASUB-FSU défend **avec acharnement et efficacité vos salaires, vos métiers, vos conditions de travail** dans toutes les instances où il vous représente (CAPN, CSA, CPE, CCP). Voter pour le SNASUB-FSU et la FSU, sa fédération, c'est agir pour les services publics, c'est faire entendre sa voix.

LE RÔLE DE LA CAPN

Malgré la loi de transformation de la fonction publique (LTFP), la CAPN conserve un rôle de défense des droits des collègues. Elle reste l'instance pour se défendre d'une évaluation professionnelle injuste, d'un refus de temps partiel, de titularisation, de congé formation ou en cas de procédure disciplinaire, etc. Vos élu·es siègent aussi lors des comités médicaux (reconnaissance d'accidents de service, d'une maladie professionnelle). Les élu·es du SNASUB-FSU défendent en toute indépendance l'égalité de traitement contre l'arbitraire pour garantir les intérêts de toutes et tous.

UNE FILIÈRE EN DANGER

Dans les Services communs de la documentation, des collègues de la filière ITRF sont recrutés sur des postes relevant de notre filière.

Dans les bibliothèques de la Culture, des missions de médiation auparavant dévolues à notre filière sont confiées à des corps relevant du MCC.

Le SNASUB-FSU rappelle que les métiers de la filière Bibliothèques répondent à des spécificités patrimoniales, de lecture publique et de services spécifiques pour les usagers de l'enseignement supérieur.

LES ÉLU·ES DU SNASUB-FSU : L'EXPÉRIENCE !

Fort·es de leur formation syndicale solide, de leur compréhension critique, de leur cohérence revendicative et de leur détermination à ne jamais se résigner aux limites arbitrairement imposées, les représentant·es du SNASUB-FSU sont les plus efficaces pour vous défendre en portant haut la dignité des métiers et des personnels.

Pour gagner toutes et tous ensemble,
VOTEZ SNASUB-FSU !

Du 1^{er} au 8 décembre,

► **FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX** ◀
avec le SNASUB-FSU





Pas de culture pour tous·tes sans nous !

Pas de réussite étudiante et pas de recherche sans nous !



LA PAROLE AUX ACTEURS

ÉLUE À LA CAPN
elle témoigne



Elue SNASUB-FSU à la CAPN des conservateurs de bibliothèque, je défends les personnels auprès de l'administration centrale depuis de longues années puisque j'ai déjà 4 mandats à mon actif ! Il peut arriver à chacun de nous de se retrouver en difficulté ou en questionnement dans sa carrière. En tant qu'élue en CAPN je connais bien les rouages de l'administration, je suis toujours disponible pour soutenir et conseiller mes collègues. C'est particulièrement important dans le cadre des procédures disciplinaires ou de recours, nous sommes les avocats de nos collègues en toutes circonstances !



Delphine COUDRIN
SCD – Université Bordeaux Montaigne

ÉLU À LA CAPN
il témoigne



Commissaire paritaire SNASUB-FSU depuis 6 ans, mon expérience me permet d'être au service des collègues pour les représenter et porter leur voix concernant les situations d'arbitraire qu'elles et ils peuvent rencontrer. Les CAPN restent les lieux de représentation de toutes et tous, dans lesquelles les commissaires paritaires SNASUB-FSU peuvent le mieux vous défendre et vous soutenir dans vos échanges et démarches auprès de l'administration.



Léonard BOURLET
BULAC



Du 1^{er} au 8 décembre,
▶ FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX ◀
avec le SNASUB-FSU



ENGAGÉ·ES POUR
LE SERVICE PUBLIC



#FSU pour **GAGNER**